

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE (P9)

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE (P9), session 2026

Le président de l'Université Paris Dauphine - PSL,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE (P9), au titre de l'année 2026 :

Monsieur BRISARD Sébastien, attaché principal d'administration de l'état, président, Université Paris Dauphine - PSL, Paris.

Madame SEBERT Murièle, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université Paris Dauphine - PSL, Paris.

Monsieur BERTHIER Yann, ingénieur d'études hors classe, expert, Université Paris Cité, Paris.

Madame LAUTIER Véronique, ingénieure de recherche classe normale, Centre national de la recherche scientifique, Paris.

Madame MACE Juliette, ingénieure d'études, Université Paris Nanterre, Nanterre.

Monsieur JOOLIA Terry, assistant ingénieur, suppléant, Université Paris Dauphine - PSL, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 4 septembre 2026